



**Création d'un parc de motoneiges hors-piste
Dans les territoires publics municipaux à
Baie-Sainte-Catherine**

Rapport final

**Gérard Boivin, consultant
20 décembre 2018**

Table des Matières

CHAPITRE 1 INTRODUCTION	5
CHAPITRE 2 LA COMPRÉHENSION DU MANDAT	5
2.1 LE CONTEXTE GENERAL DU MANDAT	5
2.2 LE CONTEXTE PARTICULIER DU MANDAT	5
CHAPITRE 3 LA MOTONEIGE, ÉTAT DE SITUATION	6
3.1 LA PRATIQUE DE LA MOTONEIGE EN GENERAL.....	6
3.2 LA PRATIQUE DE LA MOTONEIGE AU QUEBEC	7
3.3 LA PRATIQUE DE LA MOTONEIGE DANS LA REGION DE PORTNEUF / QUEBEC / CHARLEVOIX	8
CHAPITRE 4 LA MOTONEIGE HORS-PISTE, ÉTAT DE SITUATION	10
4.1 LA CROISSANCE DE L'INTERET POUR LA MOTONEIGE HORS-PISTE	10
4.2 LES PREOCCUPATIONS DE LA FEDERATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUEBEC (FCMQ) FACE AU PHENOMENE HORS-PISTE	10
4.2.1 <i>Implication de la FCMQ dans quelques projets pilotes.....</i>	<i>10</i>
4.2.2 <i>Réalisation d'une analyse de potentiel de développement commandée par la FCMQ.....</i>	<i>11</i>
4.3 L'OFFRE ACTUELLE POUR LA MOTONEIGE HORS-PISTE	12
4.3.1 <i>Région de la Gaspésie.....</i>	<i>13</i>
4.3.2 <i>Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.....</i>	<i>13</i>
4.3.3 <i>Région de la Mauricie / Lanaudière / Laurentides.....</i>	<i>13</i>
4.3.4 <i>Autres projets</i>	<i>13</i>
4.4 DESCRIPTION DE LA CLIENTELE HORS-PISTE	13
4.4.1 <i>Différents « types » de clientèle hors-piste.....</i>	<i>13</i>
4.4.2 <i>Habitudes et caractérisation des séjours en motoneige hors-piste.....</i>	<i>15</i>
4.4.3 <i>Profil de la clientèle des motoneigistes hors-piste.....</i>	<i>15</i>
CHAPITRE 5 CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DE BAIE-STE-CATHERINE	16
5.1 ANALYSE DIAGNOSTIC DU PROJET	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.2 RESULTAT DES CONSULTATIONS	18
5.2.1 <i>Résultat du sondage auprès des hébergements.....</i>	<i>18</i>
5.2.2 <i>Résultat des autres consultations.....</i>	<i>18</i>
5.3 PRINCIPAUX CONSTATS.....	20
5.3.1 <i>Par rapport au territoire</i>	<i>20</i>
5.3.2 <i>Par rapport à l'offre de services.....</i>	<i>20</i>
CHAPITRE 6 LES CONDITIONS DE RÉUSSITE	21
6.1 PAR RAPPORT AU TERRITOIRE	21
6.2 PAR RAPPORT A L'ACCUEIL ET L'INFORMATION	21
6.3 PAR RAPPORT A LA SECURITE	22
6.4 PAR RAPPORT AUX SERVICES ET A LA PROMOTION	22
CHAPITRE 7 HYPOTHÈSE DE MISE EN PLACE ET ESTIMÉ DE COÛTS	23
7.1 POTENTIEL DE RETOMBÉES ECONOMIQUES	25
CHAPITRE 8 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	26
8.1 HYPOTHESE D'UNE ALTERNATIVE.....	26
8.2 EN CONCLUSION	28
RÉFÉRENCES.....	30

Chapitre 1 Introduction

La firme **Gérard Boivin, consultant en tourisme et développement local** a obtenu le mandat de la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un parc de motoneige hors-piste sur les terres publiques du territoire municipal de Baie-Sainte-Catherine. Cette étude de faisabilité se penchera sur les caractéristiques du territoire potentiel du parc et les conditions de la mise en place de l'offre de services aux motoneigistes hors-piste. L'étude abordera aussi l'aménagement d'un lieu d'accueil et d'un stationnement sécurisé au centre municipal Henri-Paul Chamberland ainsi que des mesures de sécurité à mettre en place.

L'étude analysera les conditions de réussite de ce projet tel que présenté dans l'appel d'offre, c'est-à-dire l'offre d'un lieu d'accueil et d'un territoire pour la pratique libre de la motoneige hors-piste. Enfin, l'étude proposera une alternative basée sur le partenariat avec un opérateur qualifié qui offrirait des forfaits de randonnées sous la responsabilité de guides formés et certifiés.

Chapitre 2 La compréhension du mandat

2.1 Le contexte général du mandat

La pratique de la motoneige au Québec constitue un produit touristique hivernal majeur et est considéré, avec ses 33 000 kilomètres de sentiers balisés et entretenus, comme un produit d'appel. Cette situation s'applique particulièrement dans une région comme Charlevoix où le niveau d'enneigement, la beauté des paysages et l'accessibilité au territoire public en font une région privilégiée pour cette activité. Après un certain déclin au début des années 2000, la vente de droits d'accès se maintient à plus de 90 000 par année depuis la saison 2009-2010 et à plus de 95 000 au cours des dernières années.

Cependant, la pratique de la motoneige hors-piste, qui était marginale et considérée comme une pratique « délinquante », a connu depuis quelques années une croissance de plus en plus importante et un engouement majeur auprès de certaines clientèles. La proportion des ventes de motoneige « hors-piste » a bondi, la pratique est peu encadrée et les lieux de pratique autorisés presque inexistant. Cette situation pose problème, en particulier quant au maintien des droits de passage et la bonne réputation de l'activité motoneige. Il devient urgent, et la Fédération des motoneigistes du Québec (FCMQ) en est consciente et y travaille, de développer des territoires ouverts aux adeptes de la motoneige hors-piste.

2.2 Le contexte particulier du mandat

Nous comprenons que le présent mandat veut apporter une partie de la solution au problème soulevé plus haut : développer un parc (territoire désigné) pour la pratique de la motoneige hors-piste sur les terres publiques sous gestion municipale. Ce territoire serait constitué d'un vaste quadrilatère de montagnes, de forêts et de lacs d'une superficie, selon les premières estimations de la municipalité, d'environ 60 Km² à seulement quelques kilomètres du périmètre

urbain et accessible par le sentier Trans-Québec # 3. Nous constatons de plus que ce quadrilatère couvre des zones occupées par des pourvoiries et une ZEC, potentiels partenaires du projet.

Afin d'offrir un service de qualité aux motoneigistes, la municipalité propose d'aménager dans le centre des loisirs Henri-Paul Chamberland un service d'accueil et, à proximité, un stationnement sécurisé. Ces installations permettraient de fournir tous les renseignements et outils utiles à une randonnée agréable et sécuritaire. La collaboration du club de motoneigistes Les Aventuriers de Charlevoix serait un atout important pour bien connaître les besoins des clients et pouvoir y répondre de façon efficace.

Ce type de projet -- une municipalité qui définit une zone dédiée à la pratique de la motoneige hors-piste sur son territoire public -- n'existe pas actuellement au Québec et il s'agit, à cet égard, d'un projet novateur, qui ne peut s'appuyer sur une expertise existante et qui aura donc à définir des standards quant à la faisabilité, l'opération et les facteurs de succès d'un tel service.

Chapitre 3 La motoneige, état de situation

3.1 La pratique de la motoneige en général

La motoneige est considérée par Tourisme Québec comme un produit à maturité et fait partie des 4 produits prioritaires dans sa *Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal 2014-2020*¹. Le produit a atteint un niveau de qualité qui l'amène à contribuer au développement d'une offre multi activités permettant d'atteindre de nouveaux segments de clientèles.

La *Mesure 9* de cette stratégie stipule que « *Il y a place pour bâtir, autour du produit motoneige, une activité touristique davantage axée sur la découverte d'activités hivernales diversifiées* »

Cette diversification, compte tenu du développement de la demande observé au cours des dernières années, devra tenir compte de la pratique de la motoneige hors-piste.

Tableau 1. Ventes au détail des motoneiges en Amérique du Nord²

Ventes unitaires	Canada	États-Unis	Autres pays	Total Monde
2011	40 878 (33 %)	51 796 (42 %)	30 389 (25 %)	123 063
2015	50 752 (34 %)	58 299 (39 %)	41 662 (27 %)	150 713

L'augmentation des ventes pour les marchés des États-Unis et du Canada représente une croissance de 18 %, soit respectivement de 13 % et de 24 % pour les États-Unis et le Canada.

¹ *Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal 2014-2020*, Tourisme Québec, février 2014

² *Étude de marché de la motoneige au Québec, rapport final*, ATR associés du Québec, Desjardins Marketing et Léger, juillet 2016

3.2 La pratique de la motoneige au Québec

La motoneige au Québec représente 33 240 kilomètre de sentiers entretenus et balisés, sous la responsabilité de 201 clubs composés de bénévoles.

Tableau 2. Motoneiges enregistrées

2011	2016	2018
175 074	181 010	197 575

On constate une augmentation de 3 % entre 2011 et 2016 et de 12 % entre 2011 et 2018. Cette croissance de la pratique de la motoneige se confirme également par l'évolution de la vente de droits d'accès qui se stabilisent au-dessus de 90 000 depuis plusieurs années et qui a connu une augmentation significative pour la saison 2017-2018.

Tableau 3. Nombre de droits d'accès vendus³

Période	Annuels	Autres types	Total
2011-2012	78969	14 929	93 898
2015-2016	76 206	17 515	93 721
2017-2018	94 091	18 764	112 855

Cette croissance de la vente des droits d'accès se manifeste pour l'ensemble de la clientèle, peu importe sa provenance, à l'exception de la saison 2015-2016 au Québec.

Tableau 4. Vente de droits d'accès selon la provenance⁴

Provenance	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
USA	3 208	2804	4 809	4 621	4 762
Canada (hors-Québec)	4 711	4844	5699	6835	8217
Québec	89 752	89 755	81 997	96 502	99 876
Total	97 671	97 403	93 721	107 958	112 855

Il semble que la clientèle américaine soit de retour, après avoir un peu abandonné la destination du Québec depuis le début de la décennie. D'autre part, on peut remarquer une augmentation importante (42 %) de la clientèle en provenance du reste du Canada entre la saison 2013-2014 et la saison 2017-2018.

Depuis 2 ans, les droits d'accès peuvent être achetés en ligne sur le site de la FCMQ, ce qui pourrait expliquer en partie l'augmentation significative observée au cours des deux dernières saisons.

³ Source : FCMQ, compilation Gérard Boivin

⁴ Source : idem

Si la pratique de la motoneige s’est globalement maintenue et a même augmenté au cours des dernières années, elle s’est également modifiée quant au type de pratique adoptée par les motoneigistes. L’analyse du modèle des motoneiges possédées par les adeptes démontre une certaine évolution vers une pratique hors sentier.

Tableau 5. Types de motoneiges possédées⁵

Type de motoneige	% moyen	%QC	% ON	% EU
De sentier	45	56	44	45
Haute performance	28	12	28	30
Hors-piste	22	10	22	22
Hybride	13	19	8	13
De montagne	12	5	7	13
Utilitaire	6	8	6	6

On constate que :

- La motoneige de sentier est la plus populaire au Québec avec 56 %;
- Les motoneiges haute performance et hors-piste sont beaucoup moins populaires au Québec avec 22 % qu’en Ontario (50 %) et qu’aux États-Unis (52 %);
- Par contre, la motoneige hybride est beaucoup plus populaire au Québec avec 19 %;

Ces proportions révèlent que le motoneigiste québécois diffère dans sa pratique en maintenant l’utilisation de la motoneige de sentier, alors que les nouvelles tendances de pratiques émergent dans le reste du Canada et aux États-Unis.

3.3 La pratique de la motoneige dans la région de Portneuf / Québec / Charlevoix⁶

La région de Portneuf / Québec / Charlevoix (06) est reconnue pour la qualité et la quantité de ses sentiers. Cette région constitue une plaque tournante vers plusieurs régions limitrophes : Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord sur la rive Nord et Bas Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches sur la rive sud. Elle se situe au 3^e rang quant à la vente de droits d’accès, après Chaudière-Appalaches et Abitibi-Témiscamingue.

LA RÉGION 06 EN BREF :

Tableau 6. Motoneiges Enregistrées

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
19 403	19 071	18 965	19 660	20 855

Nombre total de kilomètres entretenus

- **2008** : 1 745 (5,3 % / Québec)
- **2018** : 1 864 (5,6 % / Québec)

⁵ Étude de marché de la motoneige au Québec, rapport final, ATR associés du Québec, Desjardins Marketing et Léger, juillet 2016

⁶ Les données disponibles réfèrent aux régions de la FCMQ. Charlevoix fait partie de la région 06 qui inclue Portneuf et Québec.

Nombre de km entretenus dans Charlevoix :

- **Club Aventurier :** 332 km
- **Club Sapin d'Or :** 290 km (incluant Côte-de-Beaupré)
- **Club Isle-aux-Coudres :** 31 Km

Tableau 7. Nombre de droits d'accès vendus, région 06⁷

Période	Annuels	Autres types	Total	% Québec
2011-2012	8 916	1 477	10 393	11 %
2012-2013	9 239	1 299	10 538	11 %
2013-2014	9 078	1 479	10 557	11 %
2014-2015	8 942	1 574	10 516	11 %
2015-2016	8 689	1 766	10 455	11 %
2016-2017	9 721	1 856	11 577	11 %
2017-2018	10 392	1 855	12 247	11 %

La région de Portneuf / Québec / Charlevoix est l'une de 7 régions où la vente de droits d'accès a augmenté depuis 2008.

Tableau 8. Droits d'accès vendus selon la provenance, région 06⁸

Provenance	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
USA	261	263	495	269	438
Canada (H-Q)	87	69	112	125	267
Québec	10 209	10 244	9 848	11 183	11 542
Total	10 557	10 516	10 455	11 577	12 247

- Depuis quelques années, la clientèle américaine semble de retour;
- Depuis 5 ans, la vente de droits d'accès est en nette progression, toutes provenances confondues (à l'exception de la saison 2015-2016 (conflit UPA / gouvernement, mauvaise température, faibles précipitations de neige);

Notes sur le financement du réseau québécois⁹

- Le développement et l'entretien des sentiers sont financés pour la clientèle touristique sur la base du principe utilisateur / payeur : le ministère des Transports du Québec (MTQ) permet de facturer 35 \$ sur chaque immatriculation de motoneige au Québec. Multiplié par 180 000 motoneiges immatriculées, en plus des droits d'accès payés par les locataires, un fonds est ainsi créé afin de financer les clubs. Ce montant s'ajoute aux droits d'accès (environ 90 000) que les motoneigistes défrayent annuellement, droits qui incluent par contre une assurance responsabilité.

⁷ Source : FCMQ, compilation Gérard Boivin

⁸ Source : FCMQ, compilation Gérard Boivin

⁹ *Étude de marché de la motoneige au Québec, rapport final*, ATR associés du Québec, Desjardins Marketing et Léger, juillet 2016

- Le financement ainsi obtenu (entre 6 et 7 M \$) qui provient de l'immatriculation est versé, entre autre, parce qu'il s'agit d'un produit touristique qui apporte de larges retombées, en région, en hiver. Cela dépasse le simple concept d'utilisateur / payeur.

Chapitre 4 La motoneige hors-piste, état de situation

4.1 La croissance de l'intérêt pour la motoneige hors-piste

Selon la récente étude du marché¹⁰ réalisée pour le compte d'ATR associées du Québec¹¹, l'intérêt grandissant pour la pratique de la motoneige d'arrière-pays (hors-piste) représentait une des grandes tendances qui se dessinent pour la motoneige. Les facteurs suivant expliqueraient cet engouement pour la motoneige hors-piste :

- La motoneige hors-piste est celle qui est la plus fidèle aux origines de l'activité et son existence devance de plusieurs années l'établissement du réseau de sentiers;
- Depuis les années 1990, les nombreuses avancées technologiques ont permis aux fabricants de présenter une nouvelle motoneige destinée spécifiquement aux montagnes et à la neige profonde. Le hors-piste a proliféré.
- Des causes sociodémographiques comme l'urbanisation, l'encadrement réglementaire de plus en plus serré de nos loisirs et de nos vies, ont mené à une recherche des activités d'aventure. Les motoneigistes n'ont pas résisté à la tendance qui est en plein essor au Québec. Et malgré que la pratique de la motoneige en sentiers soit plus sécuritaire, le hors-piste offre une expérience unique et exaltante et procure un sentiment de liberté.
- Sans encadrement, cette activité n'est cependant pas sans conséquence : impacts sur les installations, sur la faune et la flore. Afin d'organiser de manière durable la pratique du hors-piste, des projets pilotes ont vu le jour et offrent des parcs de neige où cette pratique est autorisée.
- La clientèle du hors-piste est un peu plus jeune, mais regroupe un large spectre des motoneigistes.

4.2 Les préoccupations de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) face au phénomène hors-piste

4.2.1 Implication de la FCMQ dans quelques projets pilotes

PROJET PILOTE EN GASPÉSIE

La Gaspésie, en particulier les secteurs des Chics-Chocs et du parc Forillon, constitue un territoire de prédilection pour la pratique de la motoneige hors-piste : Enneigement exceptionnel, paysages fabuleux, vaste territoire accidenté, etc. Cependant, la pratique hors contrôle devenait de plus en plus problématique et mettait en péril le maintien des sentiers existants.

¹⁰ *Étude de marché de la motoneige au Québec, rapport final*, ATR associés du Québec, Desjardins Marketing et Léger, juillet 2016

¹¹ En 2016, cet organisme est devenu l'*Alliance touristique du Québec* et regroupe l'ensemble des intervenants de l'industrie touristique

Un comité formé de l'ensemble des personnes et organismes concernés a été formé avec comme mandat d'élaborer des pistes de solution. La FCMQ s'est jointe au comité et un projet pilote en différentes phases a été mis en place :

Phase 1 : Analyse et sensibilisation

Production d'un dépliant d'information définissant les zones ouvertes à la pratique de la motoneige hors-piste ainsi que les zones interdites. Développement et production de panneaux de signalisation (saison 2013-2014).

Phase 2 : Réalisation d'un projet pilote

Délimitation d'un territoire de pratique qui respecte les zones interdites en partenariat avec le producteur plein air (Extrême Chic-Chocs), mise en place de stationnements, validation d'un plan d'évacuation d'urgence, installation de la signalisation.

PROJET PILOTE RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Dans la région de la Capitale-Nationale, c'est la problématique de l'impact de la motoneige hors-piste sur la survie du caribou forestier qui a entraîné la création d'un comité régional qui a travaillé à cerner le mieux possible l'état de la situation.

Phase 1 : Analyse de la situation

Cette phase a servi à bien identifier les territoires fréquentés par le caribou et à cartographier (voir annexe 1) la région de la Capitale-Nationale en indiquant les secteurs où la pratique de la motoneige hors-piste est interdite, ceux où elle peut être pratiquée avec certaines restrictions et les zones où la pratique peut se faire sans restrictions.

Phase 2 : Sensibilisation et signalisation

Cette phase a servi d'une part à installer une signalisation identifiant les secteurs sensibles pour le caribou forestier et d'autre part, à distribuer un dépliant de sensibilisation auprès des motoneigistes, dépliant qui a été reproduit en grand panneaux d'affichage qui ont été installés à des endroits stratégiques du réseau des sentiers (refuges).

4.2.2 Réalisation d'une analyse de potentiel de développement commandée par la FCMQ

Devant la croissance de la popularité de la pratique de la motoneige hors-piste, compte tenu des impacts éventuels sur le réseau de sentiers fédérés et afin de trouver des pistes d'intervention, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) a commandé une analyse¹² de la situation. Elle a produit une cartographie de chacune des régions concernées par la problématique, sur le modèle des cartographies déjà réalisées dans les régions de la Gaspésie et de la Capitale-Nationale. Certains constats se sont dégagés des consultations effectuées dans le cadre de cette analyse :

¹² *Analyse du potentiel de développement de la pratique de la motoneige hors-piste dans certaines régions du Québec afin de préciser le rôle que pourrait jouer la FCMQ dans le développement et l'encadrement de cette activité*, FCMQ, par Gérard Boivin, consultant, décembre 2017

- Contrairement à la pratique traditionnelle de la motoneige, le hors-piste se pratique sur des territoires et non en sentiers balisés et fédérés, ce qui implique que :
 - Les sentiers fédérés seront la plupart du temps utilisés pour atteindre ces territoires de pratique;
 - Les clubs de motoneigistes ne peuvent être responsables de ces territoires comme ils le sont dans le cas des sentiers fédérés; ils peuvent cependant devenir des partenaires dans l'offre de services;
 - Le développement et l'opération des sites de pratique de la motoneige hors-piste deviennent nécessairement la responsabilité des différents gestionnaires de territoires et des entreprises concernées (MFFP, municipalités, pourvoiries, ZEC, Réserves fauniques, entreprises de plein air, auberges forestières, etc.);
- Il y a nécessité de définir un plan de sensibilisation pour la pratique hors-piste, incluant les différents moyens de diffuser cette information;
- Il y a nécessité de définir les territoires concernés et de les qualifier par une cartographie élaborée (localisation, caractéristiques géographiques, contraintes, sites d'accueil, etc.), sur la base de la cartographie déjà produite par la FCMQ;
- Il y a nécessité de diffuser et de partager cette information (sur la sensibilisation et sur la cartographie) aux adeptes de la pratique, aux clubs, aux fabricants et concessionnaires, aux autres entreprises qui offrent des services (hébergement, restaurants, etc.) ainsi qu'aux autres organismes concernés par le dossier, entre autres les organismes touristiques (ATR, offices de tourisme, etc.) et les MRC;
- La motoneige hors-piste se pratique soit de façon autonome, soit sous la responsabilité d'un guide :
 - Pour ceux qui la pratique de façon autonome, il est très important que les sites d'accueil puisse fournir à la clientèle la bonne information sur le territoire;
 - Pour ceux qui la pratiquent avec les services d'un guide, on constate que les guides qualifiés sont rares et qu'il y a un important besoin de formation des guides actuels et de nouveaux guides;
- Il faut développer les infrastructures d'accueil afin de bien recevoir et aider les clients : stationnement, hébergement, disponibilité de guides, restauration, information sur le territoire, etc. D'où la nécessité d'un partenariat avec les organisations comme les pourvoiries, les auberges forestières, etc.;

4.3 L'offre actuelle pour la motoneige hors-piste

Une certaine offre pour une expérience de motoneige hors-piste existe actuellement dans quelques régions du Québec. De façon générale, il s'agit de randonnées encadrées par un guide, variant de quelques heures à quelques jours, offertes par une entreprise spécialisée en aventure plein air. Cette offre se fait souvent en partenariat avec des entreprises d'hébergement, des locateurs de motoneige et des gestionnaires de territoires. Voici quelques exemples de projets qui sont actuellement offerts :

Région de la Gaspésie

Comme précisé plus haut, le territoire des Chic-Chocs est un terrain de jeu idéal pour la pratique du hors-piste et la réalisation du projet pilote en 2014 en a démontré l'attractivité. Au moins une entreprise y offre des forfaits, mais la pratique libre y est répandue.

Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le territoire des Monts-Valin est reconnu pour la beauté de ses paysages ainsi que pour la quantité et la qualité de son enneigement. Depuis plusieurs années, des randonnées en motoneiges hors-piste s'y pratiquent de façon encadrée par un guide ou de façon autonome. **L'Auberge du 31** se positionne depuis quelques années comme porte d'entrée du territoire et offre différents services, dont celui de guides spécialisés, aux adeptes de motoneige hors-piste. Quelques producteurs offrent actuellement des forfaits de motoneige hors-piste de différentes durées.

Région de la Mauricie / Lanaudière / Laurentides.

La ville de La Tuque s'est imposée depuis quelques années comme un leader de la pratique de la motoneige hors-piste. Elle organise un événement dédié au hors-piste : le Challenge Blanc (www.challengeblanc.com), une compétition amicale et un défi qui s'adresse aux mordus du hors-piste. Le territoire qui accueille les motoneigistes hors-piste s'étend en fait de la Haute-Mauricie jusqu'à la région du Mont-Tremblant dans les Laurentides. Plusieurs entreprises y offrent l'hébergement et les services de guides qualifiés.

Autres projets

Lors de l'étude¹³ réalisée pour la FCMQ en 2017, des projets étaient en discussion sur la Côte-Nord (Mont Groulx), dans les Cantons-de-l'Est (Mont Hereford) et en Chaudière-Appalaches (Massif du Sud).

4.4 Description de la clientèle hors-piste

4.4.1 Différents « types » de clientèle hors-piste

Il y a plusieurs façons de pratiquer la motoneige hors-piste et par conséquent, il y a une certaine variété au niveau de la clientèle. Celle-ci peut varier selon le niveau de difficulté et de risque recherché, selon l'expérience d'aventure que l'on veut vivre, selon que la motivation se base sur l'adrénaline ou le besoin de découvrir du pays et admirer du paysage.

Le tableau suivant vous présente une synthèse de ces différentes clientèles, à partir des commentaires recueillis auprès de guides experts et de mordus de motoneige hors-piste.

¹³ *Analyse du potentiel de développement de la pratique de la motoneige hors-piste dans certaines régions du Québec afin de préciser le rôle que pourrait jouer la FCMQ dans le développement et l'encadrement de cette activité*, FCMQ, par Gérard Boivin, consultant, décembre 2017

Tableau 9. Type de clientèle hors-piste

CARACTÉRISTIQUES	TYPE A : « L'ADRÉNALINE »	TYPE B : « LE RANDONNEUR »	TYPE C : « L'UTILITAIRE »
Descriptif	Les adeptes de sensations fortes et de risques élevés.	Découvrir du pays et des paysages, sentiment de partir en aventure.	Villégiateurs, trappeurs, agriculteurs, travailleurs forestiers, etc.
Terrain recherché	Importants dénivelés, pentes abruptes, neige très abondante.	Chemins forestiers, chaîne de lacs, sentiers non-balisés, grands plans d'eau.	Secteurs connus, sentiers privés, chemins forestiers
Âge	Plutôt jeune, haut niveau d'énergie.	35-40 ans et +	Tous âges
Type de véhicule	Motoneige de montagne.	Motoneige hybride et hors-piste.	Motoneige utilitaire souvent avec traineau
Habitude de pratique	S'amuse dans un même secteur jusqu'à épuisement de neige vierge.	Sortie d'aventure planifiée, rythme assez rapide.	Pour le travail avant le plaisir
Niveau d'expérience	Pratiqué surtout par des experts.	Intermédiaire à expérimenté. Clients moins expérimentés avec un guide certifié.	Généralement expérimenté
Distance parcourue	Parcoure peu de kilomètre dans une journée.	Grande distance (le plus possible)	Peu de distance (ex. parcours de trappage)
Accès aux sentiers balisés	Grandes distances en véhicule pour atteindre des secteurs intéressants et vierges. Peut utiliser les sentiers fédérés. Droits d'accès requis.	Les sentiers fédérés sont presque nécessairement utilisés. Droits d'accès requis.	Occasionnellement. Nécessite les droits d'accès très rarement
Services requis	Hébergement, restauration, stationnement, essence. Fait rarement appel à un guide, mais apprécie obtenir de l'information sur le secteur (carte, tracés GPS, etc.).	Hébergement, restauration, stationnement, essence. Guides qualifiés, cartographie et suggestion de parcours.	Aucun
Promotion	Promotion du territoire et des défis qu'il offre.	Clientèle touristique. Effort de promotion avec ATR.	Aucune

La plus grande partie des adeptes de motoneige hors-piste se situent dans le deuxième groupe qui concerne particulièrement les touristes motoneigistes provenant des différents marchés.

Le projet de Baie-Ste-Catherine, tel que présenté dans l'appel d'offres, semble viser le premier type de clientèle, celle des adeptes de sensations fortes qui pratiquent le hors-piste de façon autonome, sans l'aide d'un guide qualifié. Nous analyserons plus loin la pertinence et les impacts d'un tel choix.

4.4.2 Habitudes et caractérisation des séjours en motoneige hors-piste¹⁴

L'Étude de marché réalisée en 2016 permet de dégager certaines habitudes et caractéristiques propres à cette clientèle;

4.4.2.1 Critères pour le choix d'une destination :

- Une destination sécuritaire (12 % / QC; 24 % / ON; 20 % / EU);
- Des conditions de neiges idéales (25 % / QC; 22 % / ON; 19 % / EU);
- Vivre une expérience globale agréable (7 % / QC; 10 % / ON; 16 % / EU).

4.4.2.1 Utilisation d'un guide local occasionnellement lors de quelques voyages:

- 52 % des touristes canadiens font appel aux services d'un guide local (52 % / QC; 54 % / ON)
- 62 % des touristes motoneigistes américains font appel aux services d'un guide local.

4.4.2.3 Profil de la clientèle des motoneigistes hors-piste

- Âge moyen: 38,7 ans (36,2 QC / 38,3 ON / 38,8 ÉU)
- 63 % hommes;
- 62 % propriétaire de motoneige;
- Revenu familial : < 60 K\$: 36 %; 60 K\$ - 99,9 K\$: 33 %; > 100 K\$: 33 %;
- Durée de séjour : 1-2 nuitées : 12 %; 3 nuitées et + : 16,9 %;
- Sources d'information privilégiées :
 - Famille, parents, amis : 33 %;
 - Outils de recherche Internet : 26 %;
 - Médias sociaux : 18 %.
- Groupe moyen de 4,3 personnes;
- Dépenses / personne / séjour: 548\$;
- Pratique d'une autre activité pendant le séjour : 25 %
- Ont l'intention de faire un voyage de motoneige au Québec : 65 %
- Frein à refaire un voyage au Québec :
 - Barrière linguistique : 12 %;
 - Mauvaise signalisation dans les sentiers : 22 %;

¹⁴ Étude de marché de la motoneige au Québec, rapport final, ATR associés du Québec, Desjardins Marketing et Léger, juillet 2016

Chapitre 5 Caractéristiques du projet de Baie-Ste-Catherine

Le tableau suivant présente les différents éléments qui caractérisent le projet de parc de motoneige hors-piste à Baie-Ste-Catherine, en fonction du territoire proposé d'une part et de l'offre au niveau de l'accueil et des services offerts.

5.1 Analyse du projet proposé par Baie-Ste-Catherine (partie 1)

PAR RAPPORT	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Au territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité de certains services (Stationnement, essence, lieu d'accueil); • Accessible par un sentier Trans-Québec (TQ-03); • Chemins forestiers; • Territoire public municipal; • Profil accidenté et varié apprécié par les motoneigistes hors-piste; • Enneigement abondant, saison prolongée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire entièrement occupé par plusieurs gestionnaires (pouroiries et Zec); • Étendue du territoire relativement limitée par rapport à d'autres destinations populaires (Monts-Valin, Chic-Chocs, Haute-Mauricie); • Territoire très accidenté et difficile, convient surtout aux motoneigistes expérimentés.
À l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de la municipalité de s'impliquer dans le projet; • Disponibilité du centre Henri-Paul Chamberland comme lieu d'accueil; • Disponibilité d'un vaste espace pour aménager un stationnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel d'investissement limité de la municipalité; • La structure de gestion du centre Henri-Paul Chamberland basée sur le bénévolat; • Absence d'une ressource stable et compétente pour l'accueil des motoneigistes; • Absence de matériel et d'équipement de sécurité sur place; • Absence d'un plan opérationnel d'intervention d'urgence.
Aux services offerts	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'essence et de produits d'épicerie à la COOP; • Potentiel en hébergement de 48 unités (chambres) et 33 résidences de tourisme (chalets et autres); • Potentiel de 4 restaurants. 	<ul style="list-style-type: none"> • La grande majorité des hébergements n'ouvrent pas ou n'ouvrent que sur réservation l'hiver; • La grande majorité des restaurants n'ouvrent pas l'hiver. • Aucune possibilité d'une offre multiactivités

5.2 Analyse du projet proposé par Baie-Ste-Catherine (partie 2)

PAR RAPPORT	MENACES	OPPORTUNITÉS
Au territoire	<ul style="list-style-type: none"> • L'opposition des pourvoies à la pratique du hors-piste sur leur territoire; • La programmation des coupes forestières pour les 5 prochaines années peut prévoir des interventions forestières dans ce secteur; • La difficulté d'entretien du tronçon Saint-Siméon / Baie-Ste-Catherine du sentier TQ-03 et les travaux importants à y réaliser. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une certaine ouverture de la ZEC Buteux-Bas-Saguenay quant à la pratique du hors-piste sur son territoire; • Croissance de la demande pour des territoires de pratique du hors-piste; • L'offre actuelle pour le hors-piste est restreinte et ne répond pas à la demande; • Proximité relative des marchés porteurs (Montréal et Québec); • Un club de motoneigistes (Les Aventuriers) très proactif dans le secteur; • Notoriété et positionnement de la région de Charlevoix pour le produit motoneige (4^e région préférée des Québécois et 2^e des Américains).
À l'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits potentiels multiusagers au centre Henri-Paul Chamberland; • La stabilité et la qualité non garantie du service d'accueil et d'information aux motoneigistes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Motif additionnel pour financer et réaliser l'amélioration de la qualité du sentier TQ-03 entre Saint-Siméon et Baie-Ste-Catherine; • Améliorer l'aménagement du terrain entourant le centre Henri-Paul Chamberland.
Aux services offerts	<ul style="list-style-type: none"> • Très faible offre en hébergement durant la saison hivernale; • Très faible offre en restauration durant la saison hivernale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel achalandage en hiver incitant les entreprises d'hébergement à ouvrir durant cette saison; • Augmenter l'achalandage dans les commerces de Baie-Ste-Catherine, en particulier pour la COOP.

5.3 Résultat des consultations

Différentes démarches de consultations ont été effectuées auprès de personnes et groupes concernés :

- Un sondage en ligne a été envoyé aux établissements d'hébergement de la municipalité;
- Une rencontre a eu lieu avec les représentants des pourvoiries;
- Nous avons rencontré le président du club de motoneige Les Aventuriers de Charlevoix;
- Nous avons discuté avec le directeur de la ZEC Buteux-Bas-Saguenay et un propriétaire d'une entreprise d'aventure plein air qui offre des forfaits hors-piste.

Résultat du sondage auprès des hébergements

Sur 15 entreprises consultées, nous avons reçu 7 réponses au sondage, représentant 14 unités (29 % de l'offre totale).

- 4 établissements disent ouvrir 4 saisons (certains sur réservation); 3 établissements sont fermés l'hiver;
- Seulement 2 établissements disent accueillir des motoneigistes **et** cette clientèle représente plus de 30 % de leur achalandage en hiver;
- 87 % des répondants croient que le projet pourrait augmenter l'achalandage en hiver;
- 100 % des établissements croient qu'un tel projet les inciterait à ouvrir durant la saison hivernale;
- Près de 43 % des répondants **seraient** disposés à adapter leur service d'accueil à cette clientèle;
- Une majorité d'établissements serait disposée à collaborer à l'implantation du projet (oui à 25 %, peut-être à 62,5 %);
- Une majorité des répondants se dit d'accord pour que la municipalité investisse dans un tel projet.

Remarque : Plusieurs établissements étaient déjà fermés pour la période hivernale au moment du sondage. Dans ce contexte, et compte tenu que la disponibilité d'hébergements est essentielle à la mise en place du projet, il sera important de vérifier la réelle offre d'hébergement en hiver.

Résultat des autres consultations

LES POURVOIRIES :

Les pourvoiries consultées : Baie-Ste-Catherine, Humanité, Lacs Roger et Faucille, Domaine Gaudias Foster, pourvoirie Lac Croche, Club Basque et Jonathan Leblond, directeur foresterie à la Fédération des Pourvoiries du Québec.

Les commentaires des représentants des pourvoiries se résument ainsi :

- Ils refusent que le territoire de leurs pourvoiries serve à la pratique de la motoneige hors-piste;
- Aucune de ces pourvoiries n'offre des activités hivernales et leurs installations ne sont actuellement pas adaptées à cet effet;

- Ils expriment des craintes pour leurs installations et leurs aménagements fauniques;
- Ils considèrent que cette activité va à l'encontre de leur orientation axée sur le plein air « non motorisé ».

LA ZEC BUTEUX-BAS-SAGUENAY :

Nous avons discuté au téléphone avec monsieur Christian Gagné, directeur de la ZEC. Bien que ces avis doivent être validés par le conseil d'administration, monsieur Gagné nous soumet certaines considérations :

- À prime abord, il n'y a pas d'objection à la pratique de la motoneige hors-piste sur le territoire de la ZEC;
- Par contre, il émet de sérieuses inquiétudes quant à l'impact sur la faune et la flore (plantations) que pourrait avoir une pratique complètement libre de cette activité;
- Il trouverait préférable que cette activité se pratique de façon « encadrée », c'est-à-dire en groupe sous la responsabilité d'un guide;
- La ZEC projette d'ici quelques années de développer de nouvelles activités destinées à une clientèle plus touristique et la motoneige hors-piste « encadrée » pourrait en faire partie.

ENTREPRISE DE PLEIN AIR D'AVENTURE NORDEXPÉ

Nous avons discuté au téléphone avec monsieur Pierre Challier, propriétaire de l'entreprise. Monsieur Challier possède plusieurs années d'expérience en matière de randonnée hors-piste. Il est membre de l'exécutif d'Aventure Écotourisme Québec (AÉQ), l'organisme sectoriel représentant le tourisme de plein air et d'aventure. Il a élaboré une formation pour les guides d'aventure, formation qu'il offre régulièrement.

Quant au projet de Baie-Ste-Catherine, monsieur Challier considère qu'un projet sous forme de groupes guidés serait préférable. Il insiste cependant sur l'importance des aspects suivants:

- **La sécurité** – communication, plan d'intervention d'urgence;
- **La formation** – Si un groupe est pris en charge, ce doit être par un guide formé et qualifié;
- **Les assurances** – Guidée ou non guidée, l'offre d'une activité hors-piste entraîne la responsabilité du promoteur et de ses partenaires et la possibilité de poursuites judiciaires.

En tant qu'entreprise qui offre actuellement des forfaits de randonnées hors-piste dans Charlevoix, NordExpé pourrait être une ressource importante pour l'implantation d'un projet offrant des forfaits de randonnée en groupe sous la responsabilité de guides certifiés.

CLUB DE MOTONEIGE LES AVENTURIERS DE CHARLEVOIX

Le club de motoneige Les Aventuriers de Charlevoix est responsable de l'entretien du sentier TQ-03 qui se rend jusqu'à la traverse de Baie-Ste-Catherine et qui desservirait le centre Henri-Paul Chamberland. Nous avons rencontré le président du club, monsieur Reynald Harvey, dont voici les commentaires :

- Monsieur Harvey considère que la réussite du projet représente un grand défi;

- L'entretien du tronçon St-Siméon / Baie-Ste-Catherine présente des difficultés importantes. Plusieurs travaux d'amélioration ont été faits, mais il reste beaucoup d'interventions à réaliser;
- Il n'y a aucun membre du club provenant de Baie-Sainte-Catherine;
- Depuis quelques années, le tronçon de sentier vers le centre Henri-Paul Chamberland n'est pas entretenu, mais il sera toujours possible de le faire au besoin;
- L'obtention d'un droit d'accès sera obligatoire pour les motoneigistes qui voudront se rendre dans le parc hors-piste;
- Un plan d'intervention d'urgence est en fonction, en collaboration avec le service incendie de Tadoussac, mais il faudra en adapter les modalités spécifiques dans le cas où le projet se réalise.

5.4 Principaux constats

Par rapport au territoire

- Tout le territoire visé est occupé par des gestionnaires qui n'acceptent pas d'emblée le projet ou posent des conditions : les pourvoiries refusent la présence du hors-piste alors que la ZEC, quoique préoccupée par l'impact potentiel sur la faune et la flore, accepterait une activité encadrée et pourrait même éventuellement en devenir partenaire;
- Le territoire est très accidenté et relativement restreint: Une bonne information cartographique devra être fournie aux motoneigistes;
- La géomorphologie du territoire s'adresse surtout à des motoneigistes expérimentés; les débutants devraient être accompagnés de vétérans ou d'un guide;
- Un plan d'intervention d'urgence opérationnel est indispensable.

Par rapport à l'offre de services

- La disponibilité d'un hébergement à proximité est un facteur majeur dans le choix d'une destination pour les motoneigistes (de sentiers ou hors-piste). L'offre en hébergement en hiver à Baie-Ste-Catherine est actuellement insuffisante. L'ensemble des unités d'hébergement devrait être progressivement disponibles afin d'accueillir la clientèle motoneigiste advenant que la destination devienne populaire;
- Le même constat s'applique à l'offre en restauration;
- L'offre d'essence et de produits alimentaires par la COOP représente un certain avantage, mais elle devra se constituer un inventaire de base pour le dépannage mécanique des motoneiges;
- Le centre Henri-Paul Chamberland représente un atout majeur en tant que lieu d'accueil bien équipé et offrant un vaste stationnement. Cependant, sa gestion par des bénévoles peut poser certains défis si ceux-ci ne sont pas parties prenantes du projet et d'autre part, il faudra s'assurer que la population locale accepte de partager cet équipement avec des visiteurs (acceptation sociale). Certains aménagements devront aussi être réalisés afin d'adapter les lieux aux besoins de la clientèle et aux exigences d'accueil.

Chapitre 6 Les conditions de réussite

La réussite d'un projet de parc de motoneige hors-piste sur les territoires publics de la municipalité de Baie-Ste-Catherine exigera de rencontrer **plusieurs** conditions tant au niveau du territoire que par rapport à l'accueil, l'information, la sécurité, les services et la promotion.

6.1 Par rapport au territoire

- Compte tenu du refus des pourvoies d'accueillir chez eux les motoneigistes hors-piste, le territoire visé devrait correspondre à celui de la ZEC Buteux-Bas-Saguenay, ce qui représente une superficie de 259 km².
- Une entente de collaboration avec les dirigeants de la ZEC serait essentielle afin de réduire les impacts sur la faune et la flore;
- L'exploitation forestière pourrait venir perturber la fréquentation de certains secteurs; il sera nécessaire de maintenir un lien de communication avec le MFFP et les compagnies forestières concernées (Scierie Dion de Saint-Raymond et Groupe Lebel de Rivière-du-Loup);
- Une cartographie détaillée du territoire indiquant les secteurs à privilégier devra être disponible et présentée aux motoneigistes;
- Une signalisation adéquate à partir du sentier TQ-03 devra être installée afin d'orienter les motoneigistes vers les territoires à fréquenter et ceux à éviter;
- Une entente de collaboration devra être établie avec le club de motoneige Les Aventuriers de Charlevoix afin de garantir l'entretien du tronçon entre le sentier TQ-03 et le centre Henri-Paul Chamberland.

6.2 Par rapport à l'accueil et l'information

- Un système de réservation devra être mis en place afin de gérer la fréquentation du parc, préparer l'accueil des groupes et, éventuellement, éviter une sur-fréquentation du territoire. Ce système devra prévoir :
 - La diffusion d'un numéro de téléphone et / ou une adresse internet dédiée;
 - L'affectation d'une ressource bilingue bien informée et formée pour répondre aux demandes d'information et de réservation.
- Créer un site ou une page Web afin de rendre disponible en ligne l'information pertinente sur le parc de motoneige hors-piste, à savoir : la cartographie du territoire, les règles de conduite et de pratique, les références pour l'hébergement, les conditions de réservation et les liens nécessaires pour réserver, l'itinéraire vers Baie-Ste-Catherine, etc.;
- Au centre Henri-Paul Chamberland (HPC), une ressource bilingue bien informée sur le produit et formée pour l'accueil de la clientèle devra être disponible pour accueillir les groupes et leur fournir la documentation et les explications pertinentes;
- Certains aménagements devront être faits au centre HPC afin de l'adapter à ces nouvelles fonctions, en l'occurrence : Un poste d'accueil avec le matériel nécessaire, des présentoirs pour des dépliants, une grande carte murale présentant le territoire. Les besoins en aménagements devraient se préciser et se compléter au fur et à mesure de l'expérience;

- Un service d'entretien au besoin devra être prévu;
- Un formulaire d'enregistrement contenant un minimum d'information (nom, prénom, code postal de provenance, durée du séjour, etc.) sur les clients devra être utilisé et servir à la compilation des statistiques de fréquentation et le suivi (satisfaction, relance promotionnelle, etc.).

6.3 Par rapport à la sécurité

- Il est très important pour les motoneigistes que l'espace de stationnement soit suffisamment sécurisé :
 - Au minimum, il devra y avoir un système de caméra de surveillance qui couvre bien tout l'espace de stationnement; l'ajout d'une caméra de surveillance à l'intérieur du centre serait également utile;
 - Idéalement, selon l'évolution du projet et de l'achalandage, l'espace de stationnement pourrait être clôturé avec une entrée contrôlée. Par contre, cet investissement ne serait justifié que par un achalandage important et pourrait s'accompagner d'une tarification;
- L'enregistrement des motoneigistes au centre d'accueil devra être obligatoire afin de garder un contrôle sur les entrées et les sorties (Réf. formulaire d'enregistrement);
- Un plan d'intervention en cas d'urgence devra être opérationnel :
 - En se basant sur le plan d'intervention existant en collaboration avec le club de motoneigistes les Aventuriers de Charlevoix et le service incendie de Tadoussac, où sont gardés les traîneaux de secours.
- La municipalité devra s'abonner à un système de géolocalisation (de type SPOT) permettant de localiser les motoneigistes en difficulté et ainsi intervenir de façon efficace. Ce type de système nécessite habituellement un abonnement (annuel ou au mois) et l'achat d'appareil (borne) à apporter avec soi lors du déplacement.

6.4 Par rapport aux services et à la promotion

- Il sera essentiel d'obtenir un engagement formel des établissements d'hébergement et de restauration de Baie-Ste-Catherine afin que l'offre soit améliorée durant la saison hivernale. Cependant, les établissements d'hébergement des secteurs de Saint-Siméon et de La Malbaie pourraient faire la promotion du parc hors-piste et accueillir une partie de la clientèle. Bien que faisant partie d'une autre région touristique, les établissements de Tadoussac, plus proches de Baie-Ste-Catherine, pourraient aussi combler le besoin en hébergement;
- L'offre du parc de motoneige hors-piste devra être incluse dans l'offre d'activités hivernales de Tourisme Charlevoix ainsi que sur les sites internet de la municipalité et des établissements d'hébergement partenaires;
- Un plan de promotion devra être élaboré en collaboration avec Tourisme Charlevoix.

Chapitre 7 Hypothèse de mise en place et estimé de coûts

Le tableau suivant présente les hypothèses de mise en place ainsi que les estimés conséquents.

6.5 Estimé des coûts en investissement et opération

OBJET	DESCRIPTION	DETAILS	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES D'OPERATION
Installations d'accueil • Local	Ameublement	Comptoir d'accueil avec chaise	750 \$	
	Documentation touristique	Présentoir pour dépliant	300 \$	
	Distributrices boissons ¹⁵	Note	--	--
	Distributrices produits alimentaires	Note	--	--
• Stationnement	Carte murale du territoire	Réalisation graphique de la carte pour reproductions Impression 24 x 36, couleur, laminé sur coroplast	125 \$	
	Caméras de surveillance ¹⁶	Une à l'extérieur et une l'intérieur	2 000 \$	
	Déneigement ¹⁷	Inclus dans contrat octroyé par la municipalité	--	--
Gestion des réservations	Recevoir les réservations au téléphone, par courriel et / ou par internet	Système de réservation (réf. page ou site Web) Inclus dans la tâche d'un membre de l'équipe municipale (<i>bilingue</i>)	--	--
Ressources humaines	Préposé accueil et information (bilingue)	15 heures / semaine, 20 \$ / heure X 8 sem.	--	2 400 \$
	Préposé à l'entretien	Inclus dans contrat octroyé par la municipalité	--	--
Information / promotion	Dépliant bilingue (info et carte)	Dépliant couleur 3 plis (500 copies)	--	250 \$
	Cartographies du territoire ¹⁸	Bloc format napperon (12 x 18) feuilles à détacher (à distribuer aux clients)	--	500 \$
	Formulaires d'enregistrement	Bloc format 8,5 x 5,5, feuilles à détacher		100 \$

¹⁵ Les distributrices pourraient être fournies et gérées par la Coopérative alimentaire

¹⁶ Le coût réel (équipement et installation) doit être confirmé par un processus de soumission

¹⁷ Le déneigement du stationnement et l'entretien du local seraient inclus à l'intérieur des contrats déjà octroyés par la municipalité

¹⁸ La production cartographique préalable à l'impression pourrait être faite par la MRC de Charlevoix Est

OBJET	DESCRIPTION	DETAILS	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	DEPENSES D'OPERATION
	Site ou page Internet	Page internet sur le site Web municipal OU Site internet dédié en lien avec le site municipal et Tourisme Charlevoix	400 \$	--
Signalisation	Signalisation du site d'accueil Signalisation du parc hors-piste	Affichage stationnement et affiches à l'entrée Signalisation directionnelle Signalisation des secteurs à éviter	200 \$ 300 \$	100 \$
			--	
Sécurité	Système de géolocalisation ¹⁹	Achat de 3 appareils (255 \$ / appareil) 25 \$ / mois / appareil (3 mois)	765 \$	225 \$
Coût total estimé			4 840 \$	3 575 \$

¹⁹ Prix pour un système « SPOT » à titre indicatif.

Le coût total estimé pour l'année d'implantation s'élèverait à environ **8 415 \$** dont 4 840 \$ en dépenses d'investissement et 3 575 \$ en dépenses récurrentes. D'autre part, nous n'avons pas pu estimer l'impact qu'aura l'implication de la municipalité en tant que promoteur sur les coûts de ses assurances responsabilité. Il s'agit d'un facteur dont la municipalité devra tenir compte dans sa décision.

De plus, nous n'avons pas estimé de coût pour la promotion. Celle-ci devrait se faire surtout par l'entremise de Tourisme Charlevoix, par indexation sur les sites internet de la municipalité et des entreprises de Baie-Ste-Catherine et par les réseaux sociaux.

Les données présentées dans le tableau s'appuient sur une hypothèse de fréquentation nécessitant environ 15 heures / semaine en temps d'accueil. Il est à peu près impossible d'établir une projection réaliste de fréquentation du site par les motoneigistes car plusieurs facteurs doivent être considérés, principalement : les conditions d'enneigement, une notoriété du site à établir et un plan de promotion à réaliser en collaboration avec l'ATR.

Il est cependant certain que l'évolution du niveau d'achalandage dépendra en grande partie de quelques facteurs incontournables :

- La qualité de l'accueil;
- La qualité du site et de l'expérience offerte (enneigement, facilité d'accès, secteurs de pratique agréables et présentant de bons défis);
- La disponibilité d'hébergement;
- Une réputation positive sur les réseaux sociaux et sur le « bouche à oreilles ».

7.1 Potentiel de retombées économiques

Il n'existe pas de données spécifiques sur les retombées économiques de la pratique de la motoneige hors-piste au Québec. Les sites de pratique « officiels » sont peu nombreux et n'existent que depuis quelques années. Les données les plus récentes à cet effet sont issues de l'enquête faite auprès des motoneigistes dans le cadre de *l'Étude de marché de la motoneige au Québec* à laquelle nous avons référé plus haut.

Le profil de la clientèle de motoneigistes hors-piste qui s'en dégage indique que celle-ci voyage en groupe d'environ 4 personnes et qu'elle dépense environ 548 \$ / personne / voyage. Ainsi, un groupe accueilli à Baie-Ste-Catherine dépenserait environ 2 190 \$ en essence, hébergement, restauration, etc. au cours de son voyage.

Évidemment, ces potentielles retombées fluctuent selon la durée du séjour et de la provenance des motoneigistes. De plus, afin de profiter de ces retombées, il faut que l'offre des services consommés soit présente à l'intérieur de la municipalité de Baie-Ste-Catherine, sinon les dépenses se feront ailleurs. Or, notre enquête auprès des établissements de Baie-Ste-Catherine nous a indiqué que l'offre en hébergement et restauration est presque inexistante pour l'hiver 2018-2019. Seule la Coop alimentaire pourrait en retirer certains avantages économiques. Un virage important devra être fait à ce niveau pour qu'un éventuel projet de parc de motoneige hors-piste sur le territoire de Baie-Sainte-Catherine puisse se réaliser et bénéficier à la communauté.

Chapitre 8 Conclusion et recommandations

8.1 Hypothèse d'une alternative

Suite à cette analyse du projet de parc de motoneige hors-piste s'adressant à une clientèle de pratique libre où le rôle de la municipalité se résumerait à accueillir et informer minimalement les motoneigistes, nous souhaitons présenter en comparaison l'hypothèse d'un projet qui soit offert en partenariat avec une entreprise spécialisée dans le domaine des randonnées de motoneige hors-piste sous forme de forfait et sous la responsabilité de guides qualifiés et certifiés.

Le tableau suivant permet une comparaison entre ces deux hypothèses :

8.2 Comparaison entre pratique libre et pratique guidée

	HYPOTHÈSE 1 PRATIQUE LIBRE	HYPOTHÈSE 2 PRATIQUE GUIDÉE (FORFAITS)
Territoire	Zec Buteux-Bas-Saguenay	Zec Buteux-Bas-Saguenay
Clientèle	Créneau plus restreint de clientèle, plus expérimentée mais plus « à risque ». Surtout une clientèle jeune (<45 ans).	Créneau plus large de clientèle, de novice à expérimentée, de jeune à plus âgée. C'est le choix d'une majorité de motoneigistes hors-piste.
Stationnement sécurisé	Nécessaire caméra 2000\$	Nécessaire caméra 2000\$
Lieu d'accueil (Centre HPC)	Nécessaire	Nécessaire
Investissements au Centre HPC	3 375 \$ (municipalité)	3 375 \$ (municipalité)
Dépenses d'opération: <ul style="list-style-type: none"> • Préposé accueil et information • Documents d'information • Système de géolocalisation • Abonnement au système • Signalisation 	2 400 \$ (municipalité) 850 \$ partagé avec l'entreprise 765 \$ (municipalité) 225 \$ (municipalité) 500 \$ (municipalité)	À la charge de l'opérateur Partage des coûts À la charge de l'opérateur À la charge de l'opérateur 500 \$ partagé avec opérateur
Assurances responsabilité	Couverture du risque par la municipalité, stationnement, la fréquentation du centre d'accueil et la pratique dans le parc hors-piste.	Couverture par la municipalité du risque lié à la fréquentation du stationnement et du centre d'accueil; L'opérateur couvre les risques de la pratique durant l'activité.
Intervention en situation d'urgence	Entièrement sous la responsabilité de la municipalité, avec partenaires.	L'opérateur possède et applique un plan d'intervention en cas d'urgence
Services d'hébergement et de restauration	La municipalité doit s'entendre avec les hébergements et restaurants pour attirer les retombées économiques	L'opérateur négocie des forfaits avec les hébergements intéressés, à BSC ou ailleurs.
Essence, alimentation et autres services requis	La Coopérative alimentaire peut répondre à certains de ces besoins	La Coopérative alimentaire peut répondre à certains de ces besoins

	HYPOTHÈSE 1 PRATIQUE LIBRE	HYPOTHÈSE 2 PRATIQUE GUIDÉE (FORFAITS)
Promotion	Ajout page Web avec réservation : 400 \$ Promotion d'un territoire de pratique par la municipalité et Tourisme Charlevoix	Ajout page Web sans réservation: 200 \$ L'opérateur assume aussi une bonne partie de la promotion auprès d'une clientèle qu'il connaît. La municipalité et Tourisme Charlevoix font la promotion d'un territoire de pratique ET d'un séjour d'aventure.

Cette analyse comparative nous amène à dégager certains constats :

- Les investissements par la municipalité au centre Henri-Paul Chamberland (local et stationnement) demeurent les mêmes pour les 2 hypothèses;
- Les coûts d'opération sont à la charge de la municipalité dans l'hypothèse 1 et assumés ou partagés avec l'opérateur dans l'hypothèse 2;
- La clientèle potentielle est plus large dans l'hypothèse 2;
- La force de promotion est plus grande dans l'hypothèse 2; l'opérateur peut compter déjà sur un réseau établi auprès des marchés potentiels;
- La couverture d'assurance responsabilité dépend entièrement de la municipalité dans l'hypothèse 1 et est partagée avec l'opérateur dans l'hypothèse 2;
- Les interventions en situation d'urgence relève de la municipalité d'une part, mais sont entièrement assumés par l'opérateur d'autre part;
- Les retombées économiques pour la Coopérative alimentaire et les autres commerces (hébergements et restaurants) risquent d'être supérieurs dans l'hypothèse 2 grâce à un achalandage supérieur et une promotion plus efficace;
- L'obstacle du manque de disponibilité d'hébergement et de restauration à Baie-Ste-Catherine serait plus facile à surmonter dans l'hypothèse 2 compte tenu du fait que l'opérateur pourra s'associer avec des entreprises à l'extérieur de Baie-Ste-Catherine afin de combler les besoins. Il est à espérer que des résultats positifs incitent les entreprises de Baie-Ste-Catherine à profiter de cet achalandage hivernal et permettent ainsi à la municipalité de bénéficier à long terme des retombées.

Suite aux observations faites au cours de la présente étude, nous pouvons ajouter à ces constats les éléments suivants :

- La problématique de recruter, de former et de maintenir un préposé bilingue au centre Henri-Paul Chamberland responsable d'accueillir et d'informer les motoneigistes;
- L'hypothèse, tel que soulevée lors de discussions, de confier l'accueil à des bénévoles ne peut être retenue, puisqu'elle ne permet pas d'assurer la continuité, la stabilité et la qualité du service offert à la clientèle, ce qui est essentiel pour bâtir et maintenir une notoriété;
- La municipalité a-t-elle la capacité budgétaire d'assumer une dépense récurrente de plus de 3 500 \$ annuellement?

- Le centre Henri-Paul Chamberland est régulièrement utilisé pour des activités et des événements communautaires; les conflits d'usage pourront-ils être évités sans pénaliser soit les citoyens soit les motoneigistes?
- La municipalité a-t-elle les ressources nécessaires pour assurer la réception et le suivi des réservations et des demandes d'information par téléphone, par courriel et / ou par Internet?

8.3 En conclusion

L'équipe municipale doit amorcer une réflexion quant à la probabilité de rencontrer l'ensemble des conditions de réussite décrites au chapitre 6, d'assumer les conditions de mise en place présentées au tableau 12 et enfin, de répondre au questionnaire présenté au paragraphe précédent.

Il demeure vrai que le territoire disponible et le centre Henri-Paul Chamberland constituent des avantages importants. Il est vrai que la demande pour des territoires de pratique de la motoneige hors-piste est forte et que l'offre actuelle ne suffit pas. Cependant, à notre avis, ces faits ne suffisent pas à garantir le succès d'un projet de parc de motoneige hors-piste sur les territoires publics de la municipalité de Baie-Ste-Catherine. Beaucoup d'autres considérations entrent en ligne de compte. D'autant plus qu'il serait exceptionnel qu'une municipalité soit à la fois le promoteur et le gestionnaire d'un tel produit touristique.

Notre réflexion porte donc prioritairement sur trois aspects qui relèvent :

- 1) De l'intérêt de la municipalité : Cette implication importante de la municipalité en ressources humaines et financières pourraient mieux se justifier si les entreprises en hébergement et en restauration de Baie-Ste-Catherine s'engagent à ouvrir en hiver et ainsi à faire profiter le milieu local des investissements réalisés par la municipalité.
- 2) De la clientèle à rejoindre : Il semble que l'accueil d'une clientèle de groupe dans le cadre de l'offre de forfaits guidés serait à privilégier car plus facile à encadrer et présentant plus de bénéfices tout en réduisant les risques.
- 3) Du rôle de la municipalité comme promoteur du projet : Serait-il alors possible de créer un organisme à but non lucratif qui prendrait en charge la gestion du dossier et auquel les principaux bénéficiaires et partenaires du projet seraient associés ?

La meilleure avenue possible, et notre recommandation irait plutôt dans ce sens, serait de négocier une entente avec un opérateur qualifié pour l'utilisation du centre Henri-Paul Chamberland et de son stationnement comme base d'opération d'une offre de randonnée hors-piste à développer sur le territoire public de la municipalité.

Ainsi, la municipalité devient un partenaire d'affaires et s'engage à fournir local, stationnement, cartographie détaillée du territoire, etc. selon les conditions de l'entente, tout en encourageant les commerces de services de son territoire à participer activement au projet. L'entreprise partenaire quant à elle, prend en charge l'ensemble des activités liées aux opérations.

Nous sommes d'avis qu'une telle solution permettrait d'une part d'offrir un produit de motoneige hors-piste de qualité et sécuritaire tout en apportant à Baie-Ste-Catherine une activité économique pouvant vitaliser ses entreprises commerciales. Éventuellement, avec l'expertise de l'opérateur partenaire, une pratique libre de motoneige hors-piste sur le territoire pourrait se développer à plus long terme.

Selon nos recherches, deux entreprises accréditées par **Aventure Écotourisme Québec** (AÉQ) opèrent déjà dans la région de Charlevoix et offrent les randonnées guidées en motoneige hors-piste :

AVENTURE LAURENTIENNE

Monsieur Philippe Benoit
40 Chemin de l'Équerre,
Baie-Saint-Paul, (Québec),
Canada G3Z 2Y7
T / 1.418.760.8565

info@aventure-laurentienne.com
www.aventure-laurentienne.com

NORDEXPÉ

Monsieur Pierre Challier
354 rue Auclair
Sainte-Brigitte-de-Laval, (Québec)
Canada G0A 3K0
T/ 1.418.825.1772 F/ 1.418.825.1699

info@nordexpe.com
www.nordexpe.com

Une troisième entreprise, non membre de l'AÉQ, offre aussi des raids de motoneige hors-piste dans Charlevoix :

TOP LOCATION CHARLEVOIX

Monsieur Pierre Couturier
75, rue des Villas
La Malbaie, (Québec)
Canada G5A 3B9
T / 1.418.665.1531

reservation@motoneigecharlevoix.com
<http://motoneigecharlevoix.com>

Références

Statistiques de ventes des droits d'accès, FCMQ, compilation Gérard Boivin, novembre 2018

Analyse du potentiel de développement de la pratique de la motoneige hors-piste dans certaines régions du Québec afin de préciser le rôle que pourrait jouer la FCMQ dans le développement et l'encadrement de cette activité, FCMQ, par Gérard Boivin, consultant, décembre 2017

Étude de marché de la motoneige au Québec, rapport final, ATR associés du Québec, Desjardins Marketing et Léger, juillet 2016

The economic impact of snowmobiling in Canada, Conseil canadien des organismes de motoneige, par Harry Cummings & associates, mai 2016

Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernale 2014-2020, Tourisme Québec, février 2014

Vision future de la motoneige au Québec, rapport final, Zins Beauchesne et associés, pour la FCMQ, avril 2012

Plan d'action concerté, résultat d'une journée de consultation, Baie-Sainte-Catherine, juin 2011

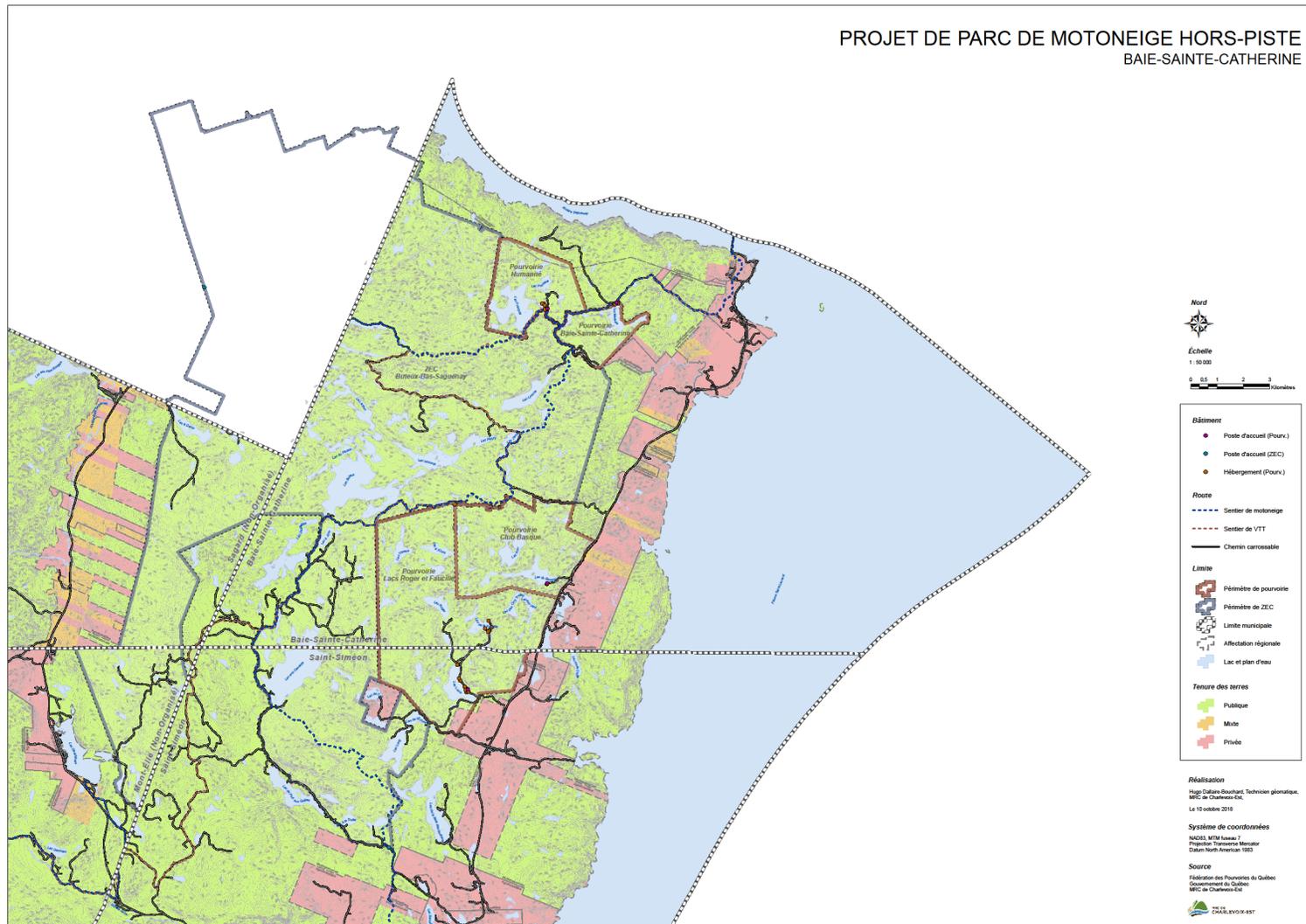
Mesure de l'impact économique de la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec, Léger marketing, CFM Stratégies et Desjardins marketing, pour Tourisme Québec, février 2006

Plan directeur de développement, Chantal Prud'Homme pour Baie-Sainte-Catherine, mars 1998

Liste des tableaux

Tableau 1.	Ventes au détail des motoneiges en Amérique du Nord	6
Tableau 2.	Motoneiges enregistrées.....	7
Tableau 3.	Nombre de droits d'accès vendus	7
Tableau 4.	Vente de droits d'accès selon la provenance	7
Tableau 5.	Types de motoneiges possédées.....	8
Tableau 6.	Motoneiges Enregistrées.....	8
Tableau 7.	Nombre de droits d'accès vendus, région 06.....	9
Tableau 8.	Droits d'accès vendus selon la provenance, région 06	9
Tableau 9.	Type de clientèle hors-piste	14
Tableau 10.	Analyse du projet proposé par Baie-Ste-Catherine (partie 1)	16
Tableau 11.	Analyse du projet proposé par Baie-Ste-Catherine (partie 2)	17
Tableau 12.	Estimé des coûts en investissement et opération.....	23
Tableau 13.	Comparaison entre pratique libre et pratique guidée	26

Annexe 2 : Carte du territoire concerné



Annexe 3 : Carte de la ZEC Buteux-Bas-Saguenay

